



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Distribution Directe

ÇA BOUGE CHEZ ADREXO

Arrêt de l'activité colis le 30 juin 2014

Avec l'arrêt de l'activité colis au 30 juin 2014, Adrexo va mettre fin au contrat de près de 177 distributeurs exclusivement colis.

Les distributeurs qui faisaient du colis et de la distribution se verront proposer de la distribution supplémentaire pour compenser les heures colis. Si Adrexo n'arrive pas à leur fournir assez de travail Adrexo devra payer à minima chaque mois 75% des heures contractuelles et ce jusqu'à la période anniversaire du contrat de travail où il elle devra payer la différence entre le nombre d'heures effectuées et celles prévues.

Réorganisation logistique des dépôts

Le passage de 250 centres à + ou - 120 centres principaux induit le regroupement de plusieurs centres et la création de points relais (pour faire partir les documents +ou- dans les mêmes villes où il y avait avant un dépôt).

Ces points relais ce ne seront plus des bureaux ADREXO ouverts toute la semaine mais des cellules louées à la journée chez un transporteur par exemple.

Les "déménagements" se feront au fur et à mesure de la fin des baux et vont s'échelonner sur plusieurs mois courant 2015.

Quel avenir pour les distributeurs ?

Quel avenir pour les distributeurs qui préparent actuellement leurs poignées dans les dépôts ? Nous sommes dans l'attente de la réponse de la direction.

Principalement touchés les personnels permanents qui seront transférés dans les centres principaux.

Plan de départ volontaire ouvert à ces salariés pendant une période de 6 mois.

Ceux qui pour de multiples raisons (familiales ou autres) n'accepteront pas d'aller travailler dans le dépôt principal seront licenciés pour motif économique.

Des négociations sont actuellement en cours et la CFDT sera très vigilante pour défendre au mieux les intérêts de tous.

La CFDT, par le biais de ses représentants reste à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à les contacter.

CONTACTS

Fabienne Jude DSC
Secrétaire adjointe du CE
Jude.fabienne@gmail.com
06 12 24 71 46

DP

DS



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

BULLETIN D'ADHÉSION À LA CFDT

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Employé / Ouvrier

Technicien / Agent de maîtrise

Cadre

Métier :

Grade / Groupe

Fonction

Cadre

Non cadre